

## FICHE DE SÉCURITÉ

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

<b>NOM DU PRODUIT</b>	Durcisseur pour résine
<b>REFERENCE</b>	090067 (25 g) 090068 (50 g)
<b>DISTRIBUTEUR</b>	BOSSAUTO INNOVA, S.A.
<b>ADRESSE</b>	c/ Thomas Edison 16, Apartado de correos 95
<b>VILLE</b>	08430 La Roca del Vallés (Barcelona)
<b>TEL</b>	+ 34 93 860 49 23
<b>FAX</b>	+34 93 871 23 36
<b>E-MAIL</b>	<a href="mailto:info@bossauto.com">info@bossauto.com</a>
<b>WEB</b>	<a href="http://www.bossauto.com">www.bossauto.com</a>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### A. Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS09 Environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

##### B. Classification selon le Directive 67/548/CEE ou Directive 1999/45/CE



Xi; Irritant

R36: Irritation des yeux



Xi; Sensibilisante

R43: Peut provoquer une allergie cutanée.



O; Comburent

R7: Peut provoquer des incendies.



N; Dangereux pour l'environnement

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

- **Des informations particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement**

Le produit à être étiquetés conformément à la procédure de calcul de la dernière version valide de la "Directive générale de classification pour les préparations de l'UE".

- **Système de classification**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, cependant, par les rapports de la littérature et de sociétés techniques.

## 2.2. Éléments de l'étiquetage

### A. Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

- **Mot d'avertance**

Attention

- **Composants dangereux à être indiqués sur l'étiquetage**

Peroxyde de dibenzoyl

- **Mentions de danger**

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- **Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P220 Tenir/stocker à l'écart des vêtements/matières combustibles.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/ brouillards/vapeurs/aérosols.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411+P235 Stocker à une température ne dépassant pas 25°C. Tenir au frais.

• **Information additionnelle**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

**2.3. Des autres dangers**

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- VPvB: Non applicable.

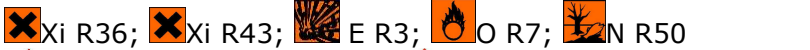
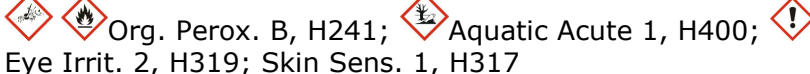
**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.1. Caractérisation chimique**

Mélanges

Description: Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux.

**3.2. Mélanges**

CAS: 94-36-0 EINECS: 202-327-6 Reg.nr.: 01-2119511472-50	peroxyde de dibenzoyl  	25-50%
CAS: 131-11-3 EINECS: 205-011-6	phtalate de diméthyle substance à laquelle une limite d'exposition communautaire est appliquée dans le lieu de travail	25-50%

Informations complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

**4. PREMIERS SECOURS**

**4.1. Description des premiers secours**

**A. En cas d'inhalation**

Si les symptômes persistent, fournir une assistance médicale à la(les) personne(s) affecté(s). Proportionner de l'air frais et appeler un médecin. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

**B. En cas de contact avec la peau**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

**C. En cas de contact avec les yeux**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**D. Si avalé**

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'informations disponibles.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires immédiatement**

Pas d'informations disponibles.

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **A. Moyens d'extinction appropriés**

CO<sub>2</sub>, poudre ou jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec un jet d'eau pulvérisée ou mousse anti-alcool.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Équipement de protection: Aucune mesure particulière requise.

Informations complémentaires: Refroidir les récipients menacés avec un jet d'eau pulvérisée.

### **6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

---

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser des vêtements protecteurs.

#### **6.2. Mesures de protection de l'environnement**

En atteint l'eau ou les égouts, informer les autorités compétentes.

Ne pas rejeter à l'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Verser dans des réservoirs de récupération appropriés ou jetable.

#### **6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le chapitre 7 pour obtenir des informations sur une manipulation sûre.

Voir la section 8 pour obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle.

Pour plus d'informations sur l'élimination Voir la section 13.

### **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

#### **7.1 Précautions pour une manipulation sécurisée**

##### **A. Précautions générales**

Travailler seulement le système d'aspiration activé.

Utiliser seulement en zonez bien ventilés.

##### **B. Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions**

Utiliser des appareils et des outils anti-explosion et accessoires non-étincelles.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### A. Exigences concernant les lieux et conteneurs

Aucune mesure particulière requise.

### B. Règles si les conditions de stockage

Ne pas stocker avec des agents réducteurs, des métaux lourds, acides et alcalis. Ne pas stocker avec les aliments.

### C. Indications supplémentaires sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Classe de stockage: 5.2.

## 7.3. Utilisation finale spécifique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Des renseignements supplémentaires sur la conception des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.

### 8.1. Paramètres de control

#### A. Valeurs limite d'exposition professionnelle (INSHT 2015)

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl
LEP ( ) Valeur à long terme: 5 mg/m <sup>3</sup> Sen
131-11-3 phtalate de diméthyle
LEP ( ) Valeur à long terme: 5 mg/m <sup>3</sup>

#### B. Information additionnelle

Les listes en vigueur ont été utilisées au moment de l'élaboration

### 8.2. Control de l'exposition

#### A. Mesures générales de protection et hygiène

Maintenir à l'écart des aliments, boissons et aliments du bétail.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

#### B. Protection respiratoire



Si l'exposition est brève ou de faible intensité, utiliser une masque respiratoire. En cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Un filtre A/P2

### C. Protection des mains



Gants de protection

Gant matériaux: caoutchouc chloroprène.

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,6\text{mm}$

Temps de pénétration du matériau des gants : Valeur pour la perméabilité: Niveau  $\leq 6$

### D. Protection des yeux



Utiliser des lunettes hermétiques.

### E. Protection des corps

Utiliser vêtements de travail protecteurs.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Information sur propriétés physiques et chimiques

État physique	Pâteux
Couleur	Rouge
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Non déterminé
pH (20°C)	faiblement acide
Point de fusion	$> 3000^\circ\text{C}$
Point d'inflammation	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Peut provoquer des incendies
Température d'ignition	$555^\circ\text{C}$ (DIN 51794)
Température de décomposition	Non déterminé
Limite d'explosion	
Limite inférieur	Non déterminé
Limite supérieur	Non déterminé
Pression de vapeur (20°C)	23 hPa
Densité (20°C)	$1,1 \text{ g/cm}^3$ (DIN 53217)
Densité en vrac à 20°C	$20\text{-}200 \text{ kg/m}^3$
Densité relative	Non déterminé
Densité de vapeur	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Solubilité en/miscibilité eau à 20°C	Insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non déterminé
Viscosité	
Dynamique à 20°C	1000 mPas
Cinématique	Non applicable
Concentration de solvant	
Solvants organiques	0,0%
Eau	10,7%
Contenu corps solides	89,3%

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

### 10.1. Réactivité

-

### 10.2. Stabilité chimique

Décomposition / conditions thermiques à éviter: Ne pas surchauffer pour éviter une décomposition thermique.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les acides, les alcalis et les agents oxydants.

### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5. Matériaux incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Benzol

Monoxyde de carbone

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

### 11.1. Information sur les effets toxicologiques

#### A. Toxicité aiguë

Effet primaire d'irritation:

- **Peau**

Pas d'effet d'irritation.

- **Yeux**

Effet d'irritation.

- **Sensibilisation**

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

- **Indications toxicologiques complémentaires**

Conformément à la procédure de calcul de la dernière version du Règlement général de classification CE pour les préparations, le produit présente les risques suivants: Irritant.

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

---

### 12.1. Toxicité

#### A. Toxicité aquatique

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.2. Informations pour l'élimination (persistance et dégradabilité)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### A. Information écologique supplémentaire:

Indications générales:

Niveau de risque pour l'eau 2 (auto-classification): polluant

Ne pas laisser pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

De petites quantités de fuite dans le sol constitue un danger pour l'eau potable.

Décharge les eaux de surface, il est également toxique pour les poissons et le plancton.

Très toxique pour les organismes aquatiques

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

VPvB: Non applicable.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

### 13.1. Méthodes pour le traitement de résidus

#### A. Élimination

Recommandation : Ne pas renverser sur la canalisation ou les tuyaux. Ne pas éliminer avec les ordures.

08 01 11 Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses.

08 04 99 Déchets non spécifiés en autres catégories.

### 13.2. Emballages non nettoyés

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

---

### 14.1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA: UN 3108

### 14.2. Désignation officiel de transport des Nations Unies

ADR: 3108 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyle), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

IMDG: PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyle), POLLUANT MARINE

IATA: PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyle)

### 14.3. Class(es) de danger pour le transport

ADR





Classe: 5.2 (8B) Organique peroxydes  
Étiquette: 5.2

IMDG



Classe: 5.2 Organique peroxydes  
Étiquette: 5.2

IATA



Classe: 5.2 Organique peroxydes  
Étiquette: 5.2

#### 14.4. Group d'emballage

ADR, IMDG, IATA néant

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marine: Oui

Symbol (poisson et arbre)

Symbol (poisson et arbre)

#### 14.6. Précautions particuliers pour les usagers

Attention : Peroxydes organiques

Número Kemler : -

Número EMS : F-J, S-R

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport/données additionnelles

ADR

Code de restriction de tunnel : D

Catégorie de transport : 2

"Règlement type" de la CEE-ONU: UN 3108 PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE E, SOLIDE (Peroxyde de dibenzoyle), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 5.2

### 15. INFORMATION RELATIVES À LA RÉGLAMENTATION

---

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas de données importantes disponibles.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

---

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie des caractéristiques du produit et ne donnent pas lieu à une relation contractuelle.

### **A. Phrases importantes**

H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

H319 Provoque une irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

R36 Irritant pour les yeux.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R7 Peut provoquer un incendie.

### **B. Les abréviations et acronymes**

RID: Règlement international concernant le Transport des marchandises Dangereuses par chemin de fer (Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer)

OACI: Organisation de l'aviation civile internationale

ADR: Accord européen sur le Transport des marchandises Dangereuses par Route (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route)

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA: International Air Transport Association

SGH: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées

CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

Org. Perox. B: Peroxydes organiques, Type B

Org. Perox. EF: Peroxydes organiques, types E, F

Eye Irrit. 2: irritation des dommages / oeil oculaires graves, Catégorie de danger 2

Skin Sens 1: Sensibilisation - peau, catégorie de danger 1.

Aquatic Acute 1: Dangereux pour l'environnement aquatique - Danger aigu, catégorie 1

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est basé sur les sources, les connaissances techniques et la législation en vigueur au niveau européen et national, ne peut pas garantir l'exactitude de celui-ci. Cette information ne peut pas être considéré comme une garantie des propriétés du produit, il est tout simplement une description est en termes d'exigences de sécurité. Les conditions de la méthodologie et de travail des utilisateurs de ce produit sont au-delà de notre connaissance et de contrôle, étant toujours en dernier la responsabilité de prendre les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences législatives concernant la manipulation, le stockage, l'utilisation et l'élimination des mesures chimiques. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne concernent que ce produit, qui ne doit pas être utilisé à des fins autres que celles spécifiées.